

FICHE DE DONNEES DE SECURITE : ANTYS MgS

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT

NOM DU PRODUIT : ANTYS MgS

ENGRAIS CE - Solution de sulfate de magnésium, conforme au règlement CE 2003/2003.

Autorisé en Agriculture Biologique conformément au règlement CE 834/2007.

FOURNISSEUR : FRAYSSINET SAS – 81240 ROUAIROUX

TEL. +33 (0)5 63 98 42 08 / FAX +33 (0)5 63 98 47 23

MAIL : contact@groupe-frayssinet.fr

2. INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

2.2 Nature chimique: Solution d'engrais (sulfate de magnésium)

2.3 N° de CAS : N/A

2.4 Composants apportant un danger : aucun

2.5 Impuretés (présentant un danger) : aucune

2.6 Classification : Nocif en cas d'ingestion et irritant pour les yeux

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Produit et composants ne sont pas considérés comme matières dangereuses

4. PREMIERS SECOURS

En cas d'inhalation : non dangereux

En cas de contact avec la peau : Un contact prolongé peut causer une légère irritation sur les sujets très sensibles : rincer abondamment à l'eau claire

En cas de contact avec les yeux : Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau en écartant les paupières (pendant 15 min) et si une irritation persiste, consulter un spécialiste.

En cas d'ingestion : Ne pas inciter à vomir, ne pas donner à boire à une personne inconsciente. Appeler un médecin, en cas de doute ou si les symptômes persistent.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : Non inflammable et stable en dessous de 200°C. Utiliser un matériau approprié pour éteindre le feu.

Mesures particulières de prévention : Porter un vêtement de protection et un appareil respiratoire autonome.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Observer les mesures de protections indiquées dans les autres sections.

Mesures après fuite ou déversement : Recueillir dans un récipient approprié. Méthodes de nettoyage : balayer ou endiguer le maximum de produit avec sable, sciure ou terre ; laver l'emplacement avec de l'eau. Eliminer les déchets dans une installation autorisée.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : port de gants et lunettes de protection

Mesures techniques : éviter les substances réactives (voir § 10).

Précautions : transvaser par pompe ou gravité

Stockage : Mesures techniques : voir § 10

Conditions de stockage : Eviter les trop basses températures (<0°C) et fortes chaleurs (>50°C)

Matières incompatibles : voir § 10

Matériaux d'emballage : plastique, inox, résine

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION- PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites d'exposition : Non connues

Protection respiratoire : Aucune

Protection des mains : Port de gants appropriés. Laver soigneusement les zones exposées avec de l'eau et du savon.

Protection des yeux : Eviter le contact avec les yeux.

Porter des lunettes de protection étanches pendant les opérations présentant un risque probable d'exposition.

Ingestion : Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit.

Ne pas avaler. Conserver hors de portée des enfants.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique : Liquide - Couleur : Noire

Odeur : Légère - pH : 7

Température d'ébullition :

Point d'éclair :

Température auto inflammation : >>200°C

Limite d'explosibilité dans l'air : Non applicable

Solubilité : Soluble dans l'eau

Densité relative à 25°C : 1,2

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité : Stable dans les conditions normales d'utilisation

Conditions à éviter : contact prolongé avec la peau et chauffage du produit

Matières à éviter :

Produits de décomposition dangereux :

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë : par ingestion

Effets locaux : irritation si contact prolongé

Sensibilisation :

Toxicité chronique :

Toxicité à long terme :

Effets spécifiques : pas de données

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1 Mobilité : dans l'eau très soluble et mobile ; dans le sol soluble et mobile.

12.2 Persistance/dégradabilité : lentement biodégradable en dilution

12.3 Bioaccumulation :

12.4 Ecotoxicité :

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Collecte et élimination par des sociétés de traitement autorisé

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit non dangereux au sens de l'ARD/RID-IATA-IMDG

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Respecter la réglementation en vigueur.

16. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention de l'utilisateur est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. Utilisation : fertilisant pour l'agriculture.



FRAYSSINET

FRAYSSINET S.A.S. / 81240 ROUAIROUX / FRANCE / TEL. +33 (0)5 63 98 42 08 / FAX +33 (0)5 63 98 47 23 / www.groupe-frayssinet.fr
S.A.S. au capital de 800 000 € / R.C.S. CASTRES 716 420 435 – N° de gestion 64 B 43 / Siret 716 420 43 5 00027 / N° Intracommunautaire FR 16 716 420 435 / Code APE 4675 Z

FERTIL FRANCE / 14, Rue Ernest Cognacq/11100 NARBONNE / FRANCE / TEL. +33 (0)4 68 42 06 95 / www.fertil-france.fr

La modification de ce document serait une falsification et représenterait un usage de faux puni par le code pénal